

Accueil de la Présidente

La Présidente ouvre la séance et souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants. Elle remercie pour leur présence :

- les adhérents de l'association,
- les représentants de la Commune de St Julien en Genevois :
 - Mme Céline Coutin, Adjointe Culture, Patrimoine culturel, Environnement et Durabilité
 - M. Hubert MVogo, Conseiller Municipal
 - Mme Sylviane Blanc, Conseillère Municipale
- M. Jean-Romain Guilhaume, Directeur du cinéma Rouge & Noir
- Mme Le Cauchois, Ex-Maire de St Julien en Genevois

Procès-verbal des points notifiés à l'ordre du jour

Note - les documents présentés : rapport moral et d'activités ainsi que le rapport financier peuvent être consultés sur demande : allonsaucinemastjulien@gmail.com

63 adhérents sont présents et 30 sont représentés (procurations).
Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut se tenir valablement.

1- Rapport moral et d'activités 2025

Le rapport moral est présenté par la Présidente, Mme Christine Maurin.
Le rapport d'activités est illustré par un diaporama projeté en séance.
Aucune question ni remarque n'est formulée.

 **Soumis au vote, le rapport moral et le rapport d'activités 2025 de l'association sont approuvés à l'unanimité.**

2-Rapport d'activités du Cinéma R&N

Le rapport d'activités 2025 du cinéma, élaboré à partir des éléments fournis par son directeur, est présenté par Mme Laurie Autard, référente communication.
Aucune question ni remarque n'est formulée.

3-Rapport financier de l'année 2025

Le rapport financier est présenté par Mme Roselle Secchi, pour la dernière fois en tant que trésorière, son poste étant désormais occupé par Mme Marie-Claude Thuilliez. Mme Secchi poursuit sa mission en tant que trésorière adjointe.

La Présidente la remercie chaleureusement pour son engagement et le travail accompli.
Aucune question ni remarque n'est formulée.

 **Soumis au vote, le rapport financier est approuvé à l'unanimité.**

4-Rapport du Commissaire aux comptes

Lecture est faite du rapport du commissaire aux comptes (Cabinet ARG SELARL) certifiant la conformité et la bonne tenue des comptes.

Il est précisé que les contrats du contrôleur aux comptes et de l'expert-comptable (Leman-EC) sont en cours encore cette année et seront résiliés pour la fin de l'exercice 2026.

5-Affectation du résultat de 2025

Le résultat de l'exercice 2025 fait apparaître un **bénéfice de 4'424 €**.

il est proposé d'affecter ce résultat en report à nouveau (report sur 2026).

■ **Soumis au vote, l'affectation est approuvée à l'unanimité.**

6- Montant de l'adhésion à AAC

Il est proposé de maintenir le montant de la cotisation annuelle à 15€.

■ **Soumis au vote, le maintien est adopté par 87 voix POUR et 1 voix CONTRE**

7- Renouvellement des membres du CA :

- 6 membres sont sortants en 2026 : Laurie Autard, Michèle Bernachot, Sylvie Bouti, François Cena, Michel Desvallées et Graziella Jarabo
➔ **Les 6 sortants renouvellent tous leur candidature et doivent être réélus.**
- 1 membre coopté en 2025 (CA du 17/11/25) : Thierry Gabarre
- 2 nouvelles candidatures se présentent à l'AG : Sabine Loyau et Antoine Burret
➔ **L'AG doit donc élire 3 nouveaux membres en complément de l'élection des membres sortants qui renouvellent leur mandat**

Un tour de salle est fait pour entendre les motivations de ceux qui renouvellent leur mandat et de ceux qui intègrent l'association. Sabine Loyau étant absente, lecture est faite de son courrier de motivation adressé à la présidente .

Résultat du dépouillement des 88 bulletins de vote pour le renouvellement des membres sortants et l'élection des nouveaux membres.

Noms des candidat(e)s	Résultat du vote
Laurie Autard, membre sortant, renouvelant son mandat	Elue
Michèle Bernachot, membre sortant, renouvelant son mandat	Elue
Sylvie Bouti, membre sortant, renouvelant son mandat	Elue
François Cena, membre sortant, renouvelant son mandat	Elu
Michel Desvallées, membre sortant, renouvelant son mandat	Elu
Graziella Jarabo, membre sortant, renouvelant son mandat	Elue
Thierry Gabarre, nouveau membre	Elu
Sabine Loyau, nouveau membre	Elue
Antoine Burret, nouveau membre	Elu

Nouvelle composition du CA - par ordre alphabétique :

Joëlle Ancrenaz, Laurie Autard, Michèle Bernachot, Sylvie Bouti, Antoine Burret, François Cena, Xia Dai, Michel Desvallées, Thierry Gabarre, Josie Gay, Graziella Jarabo, Odile Laugier, Mauricette Lortie, Sabine Loyau, Christine Maurin, Jean-François Maurin, Roselle Secchi, Marie-Claude Thuilliez.

Membre de droit : Céline Coutin, Adjointe Culture, Patrimoine culturel, Environnement et Durabilité.

8- Perspectives de l'association pour 2026

Graziella Jarabo, Vice-Présidente, rappelle que l'association va continuer à assumer son rôle tel que défini dans la convention. Elle présente donc les actions à venir pour 2026 conformément aux missions de l'association.

Elle rappelle également la volonté d'AAC de poursuivre le projet de rénovation de la salle du Savoie.

Sur ce point, il est fait lecture à l'assemblée du **témoignage d'un fidèle spectateur et adhérent de l'association**, repris ci-dessous.

« Le Feuilleton de la 2^{ème} salle

Depuis 15 ans les municipalités parlent de la création d'un centre culturel qui intégrerait plusieurs salles de cinéma.

Cela fait plus de 10 ans que « Allons au Cinéma » a proposé d'installer, en attendant, une deuxième salle dans la salle du Savoie. Un projet compliqué mais faisable.

A la fin du mandat d'Antoine Vieillard le projet était prêt. Un fonctionnement était décrit qui permettrait de mieux utiliser les ressources, de résoudre les problèmes d'accès pour handicapés et même de rentabiliser l'investissement à terme. La municipalité était d'accord.

Il y a 6 ans, nouveau mandat, nouvelle équipe, hésitations, promesses de nouveau centre culturel puis le temps passe et, en fin de mandat, nouvelles études pour la deuxième salle.

Aujourd'hui, nouveau mandat, nouvelles hésitations, nouvelles promesses de salle culturelle à vocation communautaire qui dans le meilleur des cas sera lancée dans 5 ou 6 ans et terminée dans 8 ou 9 sauf si nouvelle équipe, nouvelles hésitations. Etc...

On sait que cette deuxième salle est une solution temporaire et compliquée mais on sait aussi que les mono-salles sont fragiles et que ce cinéma est important pour Saint Julien. Aujourd'hui le projet est prêt et dans deux ans il sera obsolète et le grand projet sera encore dans les limbes.

Alors, c'est maintenant qu'il faut lancer la deuxième salle pour ne pas renouveler l'erreur d'il y a six ans.

Mobilisons-nous pour la culture à Saint Julien et essayons de convaincre nos élus pour qu'ils n'aient pas à nouveau des regrets dans quelques années ».

9- Interventions / Questions

Les échanges portent principalement sur le projet de rénovation de la salle du Savoie pour en faire une 2^{ème} salle de cinéma, projet porté depuis de nombreuses années par l'Association .

- **Intervention de M. Michel Desvallées, adhérent AAC et membre de la commission 2^{ème} salle** pour lancer le débat sur ce projet.

En préambule il indique qu'une réunion avec Monsieur le Maire et Mme Coutin s'est tenue le 12 juin dernier. Elle a permis à l'association d'aborder le projet qu'elle soutient et d'exposer l'argumentaire en sa faveur.

Bien que constructive, la rencontre n'a pas permis d'avancer sur le sujet, la municipalité ayant comme objectif la réalisation d'un bâtiment culturel dans lequel s'intégrerait le cinéma R&N.

Il souhaite néanmoins rappeler les éléments suivants :

- l'importance de l'emplacement actuel du R&N puisqu'il permet de maintenir le cinéma au cœur de la ville.

- le fait que des solutions avaient déjà été identifiées par rapport aux éléments techniques difficiles notamment par rapport à l'accessibilité (solution d'un monte-personnes comme cela est fait dans d'autres cinémas) et l'isolation acoustique par rapport à la copropriété (dossier technique à monter)
 - l'état d'avancement du projet sous la précédente municipalité qui permettait d'envisager l'ouverture d'une 2^{ème} salle de cinéma dans un délai relativement proche.
- La parole est donnée aux élus de la minorité (ancienne municipalité) présents dans la salle qui ne souhaitent pas s'exprimer.
- La parole est ensuite donnée à **Mme Coutin, Adjointe Culture, Patrimoine culturel, Environnement et Durabilité** qui est d'accord avec l'idée d'un développement culturel au centre ville. Cependant, elle estime que la réalisation d'une deuxième salle de cinéma en lieu et place de la salle du Savoie présente trop de difficultés face aux réglementations en matière de sécurité et d'accessibilité qui se durcissent. Elle poursuit en expliquant que, de toute façon, l'état des finances laissé par l'ancienne municipalité ne permet pas de poursuivre ce projet. Elle termine en rappelant que le choix fait par la nouvelle municipalité est la construction d'un centre culturel dans lequel s'intégrera le cinéma R&N.
- **Mme Lecauchois** quitte la salle à la suite des affirmations de Mme Coutin sur la mauvaise gestion des bâtiments communaux et de l'état des finances.
- A la question posée concernant le coût du projet de centre culturel, Mme Coutin répond que le financement sera multiple et que pour l'instant il n'y a pas encore d'estimation chiffrée.
- A la question posée concernant l'avenir de la salle du Savoie, elle explique qu'une visite de sécurité est prévue en octobre pour voir ce qui pourra être fait de cette salle
- **Pierre Duret, en tant qu'élus de l'ancienne équipe municipale**, conteste la lecture budgétaire de Mme Coutin en précisant que les indicateurs du budget général municipal 2026 sont dans l'ensemble favorables. Il rappelle que le budget de la 2^{ème} salle tel que l'ancienne municipalité l'avait projeté se présentait comme tout à fait envisageable. De plus, le budget annexe du cinéma intègre une préparation à l'investissement pour une seconde salle depuis 3 ans. Il termine en évoquant la nécessité de rester dans un débat constructif afin de pouvoir confronter les deux projets.
- **En conclusion**, comme le rappelle Michel Desvallées, l'association a prouvé qu'elle savait faire au niveau de l'animation culturelle et qu'à ce titre, elle peut s'impliquer avec la municipalité pour aller de l'avant en continuant à rester dans l'échange.

Fermeture du Cinéma du 22 juillet au 25 août 2026 inclus.

L'assemblée Générale se termine par un moment de convivialité autour d'un buffet servi au bar des 400 coups.

*Au nom du bureau de L'AAC,
La Présidente, Christine Maurin*

La Secrétaire, Sylvie Bouti

